

La sélection des projets

1. La Fondation la France s'engage soutient des projets d'**innovation sociale** développés par des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Ces projets doivent avoir un objectif de **changement d'échelle**, qui inclut une stratégie d'essaimage.

2. Le projet doit s'inscrire dans le champ de l'**éducation**, de la **culture**, de la **solidarité**, de l'**écologie**, de la **santé** ou de la **citoyenneté** et dans l'un des 17 Objectifs de développement durable.

3. Tout au long des **3 étapes du processus de sélection**, les projets sont évalués sur la base de **4 critères** par près de 250 jurés indépendants :



Une attention portée à tous les territoires !

La Fondation la France s'engage est très attentive à la représentativité de tous les territoires, tant en métropole que dans les départements et collectivités d'Outre-mer.



Les candidats issus des territoires ultra-marins bénéficient ainsi d'une filière dédiée. Ils doivent répondre au même questionnaire, mais les critères d'éligibilité sont assouplis pour tenir compte de la réalité du paysage local de l'ESS. De même, il est leur demandé un essaimage à une échelle plus locale.

CONCOURS 2021

et sa filière Outre-mer

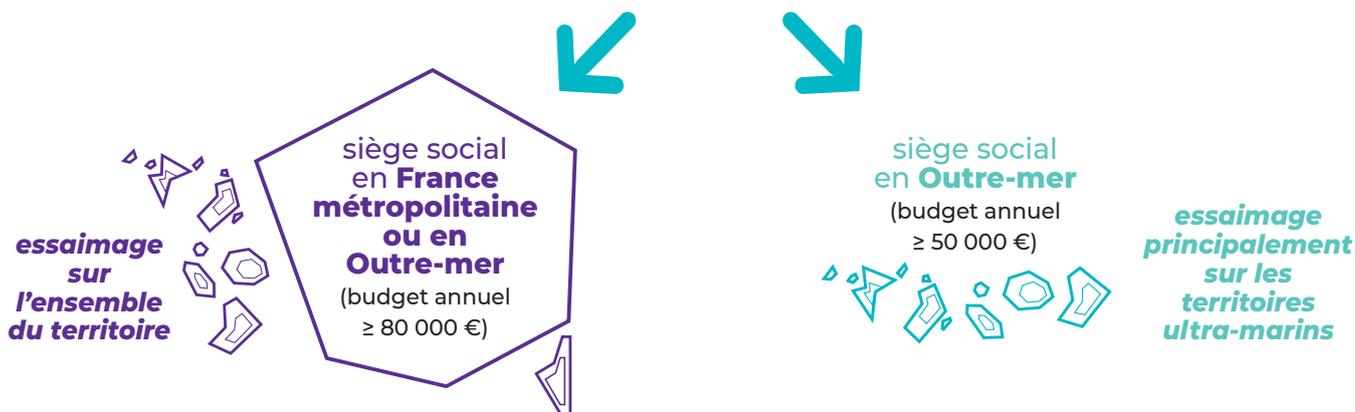
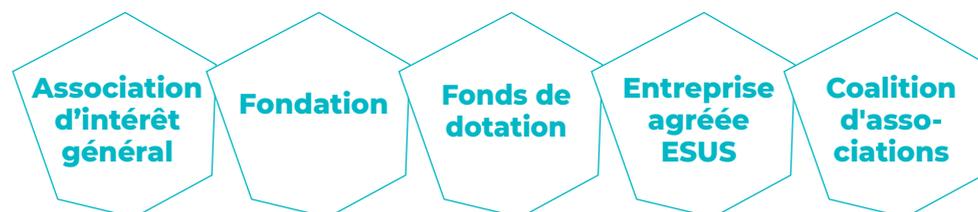


Vous portez un projet d'intérêt général, innovant et à fort impact ?
Vous souhaitez lui faire changer d'échelle ?

Postulez !

du 6 janvier au 23 février 2021

**Vous portez un projet d'intérêt général, innovant
et à fort impact ? Vous souhaitez lui faire changer d'échelle ?**



Vous pouvez présenter votre candidature

CONCOURS 2021

FILIERE OUTRE-MER

